



Théâtre

Être membre de l'atelier théâtre c'est l'occasion de

- 🎭 Participer aux **séances de travail théâtral** du mardi de 12h25 à 13h15, au collège St Joseph. L'atelier est animé par Mme Heugédé et Mme Gardes.
- 🎭 Monter **un spectacle** (d'environ une heure et demie) mêlant théâtre, musique, chant, danse...
- 🎭 Participer aux deux **sorties théâtrales** de l'année.
- 🎭 Participer aux deux **répétitions générales**, qui auront lieu le mercredi après-midi.
- 🎭 Participer aux **représentations du spectacle**.

L'atelier se déroule **les mardis, de 12h20 à 13h15**, et débutera le 19 septembre

L'atelier **théâtre** débute par la « pseudo audition » pour donner à chacun sa chance : ceux qui sont timides mais sérieux ont toute leur chance :

Improvisation à deux pour présenter son partenaire de théâtre de manière loufoque

La cotisation annuelle d'un montant de 180€ (comprenant 25€ pour les sorties théâtres) sera prélevée courant 2^{ème} trimestre. Une réduction de 40€ est appliquée si vous vous inscrivez également à la chorale.

Pièce(s) à fournir :

RIB, en indiquant l'activité demandée au dos le nom et le prénom de votre enfant et la classe sous enveloppe à l'intention de Mme GERMAIN

Attention : Madame Gardes et Madame Heugédé se réservent le droit d'exclure définitivement et sans remboursement, l'élève qui manquerait de sérieux par des retards et des absences injustifiés, ou par un manque évident de motivation.